

Conseil. Le présent comité incite le Centre à le faire. Pareillement, dans un organisme aussi important que le Centre, la collecte de fonds auprès du secteur privé devrait faire partie des responsabilités de l'agent aux affaires générales, comme le recommande le Groupe de travail Hendry.

Recommandation 18

Le Conseil d'administration du Centre national des Arts devrait appuyer la collecte de fonds auprès du secteur privé et qu'il encourage et soutienne les efforts des bénévoles à cet égard, tout en tenant compte du fait que sa politique officielle n'est pas de faire concurrence aux autres organismes culturels pour l'obtention de ces fonds.

Recommandation 19

- a) **Le Conseil d'administration du Centre national des Arts devrait inclure sa politique sur la collecte de fonds auprès du secteur privé dans le Guide du Conseil d'administration; et**
- b) **le Conseil devrait faire figurer cette responsabilité dans le mandat du Comité de marketing et de programmation artistique.**

Dans sa présentation au sous-comité, le 13 juin 1990, le directeur général a déclaré que la valeur du crédit parlementaire annuel a baissé de 24 pour cent au cours des dix dernières années. Le crédit parlementaire annuel pour les dépenses d'exploitation constitue l'une des trois principales sources de revenus du Centre; les deux autres sont le crédit annuel pour les immobilisations et les revenus gagnés. Dans le tableau ci-dessous figurent les montants provenant de chaque source pour les années 1979-1980 et 1989-1990, en dollars actuels (c.-à-d. comme ils paraissent dans le budget de dépenses principal plutôt que chiffrés en dollars constants comme le fait le Centre). Pour fins de comparaison, la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation pour 1979 et 1989 figure en marge.

	Crédits parlementaire (1)		Revenus gagnés	Ressources totales	Indice des Prix consommation (2)	
	Exploitation	Immobilisations				Total
	(en millions de \$)					
1979-80	10,3	-	10,3	8,7	19,0	61,0
1989-90	15,9	2,0	17,9	16,0	33,9	114,0
change	54,4%	-	73,8%	84,0%	78,4%	86,9%

Remarques :

- 1) Comprend le budget de dépenses principal et le budget de dépenses supplémentaire
- 2) Source : Statistique Canada, *L'indice des prix à la consommation*, Catalogue 62-001, juillet 1990, p. 20.